



MALARCE SUR LA THINES

Compte-rendu du CONSEIL MUNICIPAL DU 23.03.2021

1- Création d'un poste d'agent technique en contrat aidé

Le dispositif du parcours emploi compétences a pour objet l'insertion professionnelle des personnes sans emploi rencontrant des difficultés particulières d'accès à l'emploi.

La mise en œuvre du parcours emploi compétences repose sur le triptyque emploi-formation-accompagnement : un emploi permettant de développer des compétences transférables, un accès facilité à la formation et un accompagnement tout au long du parcours tant par l'employeur que par le service public de l'emploi, avec pour objectif l'inclusion durable dans l'emploi des personnes les plus éloignées du marché du travail.

Ce dispositif, qui concerne, notamment, les collectivités territoriales et leurs établissements, prévoit l'attribution d'une aide de l'Etat à hauteur de 50%.

Les personnes sont recrutées dans le cadre d'un contrat de travail de droit privé. Ce contrat bénéficie des exonérations de charges appliquées aux contrats d'accompagnement dans l'emploi.

La durée hebdomadaire afférente à l'emploi est de 26 heures par semaine, la durée du contrat est de 9 mois et la rémunération doit être au minimum égale au SMIC.

Madame le Maire propose de créer un emploi dans le cadre du parcours emploi compétences dans les conditions suivantes :

- Contenu du poste :
 - o Entretien de la voirie et des chemins communaux
 - o Entretien réseau AEP et assainissement collectif
 - o Entretien des bâtiments communaux et cimetières
 - o Réalisation des petits ouvrages (murs, escaliers, petits bâtiments)
 - o Débroussaillage, petits travaux de bucheronnage
 - o Aide aux animations de la municipalité
 - o Tous travaux d'aide au bon fonctionnement de la commune
- Durée du contrat : 9 mois
- Durée hebdomadaire de travail : 26 h
- Rémunération : 10.25 euros de l'heure (SMIC)

Et de l'autoriser à signer tous documents relatifs à ce dossier et à mettre en œuvre l'ensemble des démarches nécessaires pour le recrutement.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

-DECIDE de créer un pote dans le cadre du dispositif du parcours emploi compétences

AUTORISE Madame le Maire à mettre en œuvre l'ensemble des démarches pour ce recrutement.

2- Vote du Compte Administratif 2020 – Budget Annexe de l'Eau et de l'Assainissement

CA 2020

LORS DU VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF		EAU ET ASSAINISSEMENT DE MALARCE SUR LA THINES	LORS DU VOTE DU COMPTE DE GESTION ET DE L'AFFECTATION DES RESULTATS	
Nb de membres en exercice	11	DELIBERATION SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF, SUR LE COMPTE DE GESTION, SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS	Nb de membres en exercice	11
Nb de membres présents	11		Nb de membres présents	11
Nb de suffrages exprimés	9		Nb de suffrages exprimés	9
Votes Contre Pour	9	Date de convocation : 17/03/2021	Votes Contre Pour	9
Abstentions		Séance : 23/03/2021	Abstentions	

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence (1) de Jean BYKENS délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2020

dressé par Jean BYKENS après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

après s'être fait présenter le compte de gestion dressé par le comptable, visé et certifié par l'ordonnateur comme étant conforme aux écritures de la comptabilité administrative,

1. Lui donne acte de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	0.00	16 255.18	0.00	57 934.29	0.00	74 189.47
Opérations de l'exercice	44 526.25	50 571.13	18 689.72	24 997.00	63 215.97	75 568.13
TOTAUX	44 526.25	66 826.31	18 689.72	82 931.29	63 215.97	149 757.60
Résultat de clôture	0.00	22 300.06	0.00	64 241.57	0.00	86 541.63
Restes à réaliser						
Besoin / excédent de financement Total						86 541.63
Pour mémoire : Virement à la section d'investissement						0.00

2. Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, et en conséquence, déclare que le compte de gestion dressé par le comptable n'appelle de sa part ni observation ni réserve.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,

Pour expédition conforme,

4. Arrête les résultats tels qu'indiqués ci-dessus,

5. Décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement

0.00	au compte 1068 (recette d'investissement)
22 300.06	au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)

Ont signé au registre des délibérations :

RONNA CHALVET, DELPHINE FEUILLADE, JEAN MARC DUREY, EMMANUEL VERILHAC, DANIEL GINIER, JEAN BYKENS, EMILIE MALEYSSON, VALENTIN BESNIER, NATHALIE FICHO, PHILIPPE BRILLANT, AMELIE GATTO

3- Vote du Compte Administratif 2020 – Budget Principal

LORS DU VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF		COMMUNE DE MALARCE SUR LA THINES	CA 2020	LORS DU VOTE DU COMPTE DE GESTION ET DE L'AFFECTATION DES RESULTATS	
Nb de membres en exercice	11	DELIBERATION SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF, SUR LE COMPTE DE GESTION, SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS		Nb de membres en exercice	11
Nb de membres présents	11			Nb de membres présents	11
Nb de suffrages exprimés	9			Nb de suffrages exprimés	9
Votes Contre	Pour	Date de convocation : 17/03/2021 Séance : 23/03/2021		Votes Contre	Pour
	Abstentions				Abstentions

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence (1) de Jean BYKENS délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2020

dressé par Jean BYKENS après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

après s'être fait présenter le compte de gestion dressé par le comptable, visé et certifié par l'ordonnateur comme étant conforme aux écritures de la comptabilité administrative,

1. Lui donne acte de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	0.00	147 195.63	54 523.79	0.00	54 523.79	147 195.63
Opérations de l'exercice	335 037.34	420 907.56	62 820.02	65 400.00	397 857.36	486 307.56
TOTAUX	335 037.34	568 103.19	117 343.81	65 400.00	452 381.15	633 503.19
Résultat de clôture	0.00	233 065.85	51 943.81	0.00	0.00	181 122.04
Restes à réaliser					60 045.00	
Besoin / excédent de financement Total						121 077.04
Pour mémoire : Virement à la section d'investissement						159 097.84

2. Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, et en conséquence, déclare que le compte de gestion dressé par le comptable n'appelle de sa part ni observation ni réserve.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,

Pour expédition conforme,

4. Arrête les résultats tels qu'indiqués ci-dessus,

5. Décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement

111 988.81	au compte 1068 (recette d'investissement)
121 077.04	au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)

Ont signé au registre des délibérations :

RONNA CHALVET, DELPHINE FEUILLADE, DANIEL GINIER, JEAN MARC DUREY, EMMANUEL VERILHAC, JEAN BYKENS, EMILIE MALEYSSON, AMELIE GATTO, VALENTIN BESNIER, PHILIPPE BRILLANT, NATHALIE FICHO

4- Vote des taux d'imposition des taxes locales directes 2021

Le Maire explique au conseil municipal qu'il y a lieu de délibérer pour fixer les taux d'imposition des taxes directes locales pour 2021.

Il propose de conserver les taux d'imposition pour la taxe sur le foncier bâti et sur le foncier non bâti. Le conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité

DECIDE :

- De voter les taux d'imposition indiqués ci-après :

Libellé	Taux (%)
Taxe foncière	10,00
Taxe foncière sur le non bâti	42,23

5- Vote du Budget

Section Fonctionnement :

DEPENSES	Prévision		RECETTES	Prévision
	69 995,50			69 995,50
Chap 011 - Charges à caractère général	25 820,38		Chap 002 - Résultat de fonctionnement reporté	22 300,06
Art 605 - Achats d'eau	2 500,00		Art 002 -Résultat de fonctionnement reporté	22 300,06
Art 6061 - Fournitures non stockables	1 700,00		Chap 70- Vente de produits, prestations de services	34 804,44
Art 6063 -Fournitures entretien et de petit	250,00		Art 70111 - Vente d'eau aux abonnés	30 000,00
Art 6064 -Fournitures administratives	0,00		Art 706128 -Autres taxes et redevances	1 000,00
Art 6066 - Carburants	1 250,00		Art 706121 - Redevance modernisation des réseaux	3 000,00
Art 6068 - Autres matières et fournitures	1 620,00		Art 7068 - Autres prestations de service	142,83
Art 6071 - Compteurs	0,00		Art 70613 - Redevance pour assainissement collectif	661,61
Art 61523 -Entretien, réparations réseaux	7 500,38		Chap 75 - Autres produits de gestion courante	980,00
Art 6226 -Honoraires	5 000,00		Art 7588 -Autres	980,00
Art 6378 - Autres taxes et redevances	6 000,00		Chap 77 - Produits exceptionnels	11 911,00
Chap - 012 - Charges de personnel	17 650,00		Art 777 -Quote-part subv inv transfert opération de	11 611,00
Art 6411 - Salaires	17 650,00		Art 773 -Mandats annulés (exercices antérieurs)	300,00
Chap 66 - Charges financières	630,00			
Art 66111 -Intérêts réglés à l'échéance	630,00			
Chap 67 - Charges exceptionnelles	25 895,12			
Art 673 - Intérêts moratoires, pénalités /	300,00			
Art 6811 - Dot. Amort	25 595,12			

Section Investissement :

DEPENSES	Prévision
	108 396,69
Opération 00 - Financières	13 111,00
Art 13918 -Autres subventions d'équipement	10 916,00
Art 13933 -Sub. Transf cpte résult PAE	695,00
Art 1641 -Emprunts en euros	1 500,00
Opération 000 - Non individualisé	95 285,69
Art 203- Etudes	23 200,00
Art 2181 -Installat° générales, agencements	42 085,69
Art 2315 -Installat°, matériel et outillage techniques	30 000,00

RECETTES	Prévision
	108 396,69
Opération 00 - Financières	64 241,57
Art 001 -Solde d'exécution sect° d'investissement	64 241,57
Opération 000 - Non individualisé	44 155,12
Art 13111 - Sub. Eqpmt Agence de l'Eau	11 600,00
Art 1313 - Sub. Eqpmt Département	6 960,00
Art -281311 - Bâtiments d'exploitation	628,00
Art -281531- Réseaux d'adduction d'eau	11 641,00
Art 281532 -Réseaux d'assainissement	10 448,00
Art 281561 -Service de distribution d'eau	1 337,00
Art 281562 -Service d'assainissement	576,00
Art 28181 -Installations générales, agencement	580,12
Art 28188 -Autres	385,00

6- Vote du Budget Principal

Section fonctionnement :

DEPENSES	Prévision
	574 100,72
Chap 023 - Virement à la section d'investissement	132 537,65
Art 023 -Virement à la section d'investissement	132 537,65
Chap 011 - Charges à caractère général	89 759,07
Art 60611 -Eau et assainissement	1 234,07
Art 60612 -Energie - Electricité	6 000,00
Art 60621 -Combustibles	4 000,00
Art 60622 -Carburants	3 000,00
Art 60631 -Fournitures d'entretien	1 500,00
Art 60632 -Fournitures de petit équipement	8 000,00
Art 60636-Vêtements de travail	500,00
Art 6064 -Fournitures administratives	2 000,00
Art 615221 -Entretien, réparations bâtiments publics	18 000,00
Art 615228 -Entretien, réparations autres bâtiments	500,00
Art 615231 -Entretien, réparations voiries	5 000,00
Art 61551 -Entretien matériel roulant	8 000,00
Art 61558 -Entretien autres biens mobiliers	1 000,00
Art 6156 -Maintenance	3 200,00
Art 6161 -Multirisques	4 710,00
Art 6182 -Documentation générale et technique	500,00
Art 6188 -Autres frais divers	200,00
Art 6226 -Honoraires	6 000,00
Art 6227 -Frais d'actes et de contentieux	165,00
Art 6232 -Fêtes et cérémonies	3 000,00
Art 6237 -Publications	2 500,00
Art 6238 -Divers	100,00
Art 6251 -Voyages et déplacements	1 000,00
Art 6261-Frais d'affranchissement	2 000,00
Art 6262 -Frais de télécommunications	3 000,00
Art 627 -Services bancaires et assimilés	30,00
Art 6281-Concours divers (cotisations)	400,00
Art 6284 -Redevances pour services rendus	220,00
Art 62878 -Remb. frais à d'autres organismes	4 000,00
Chap - 012 - Charges de personnel	154 700,00
Art 6336 -Cotisations CNFPT et CDGFPT	800,00
Art 63512 -Taxes foncières	2 000,00
Art 6354 -Droits d'enregistrement et de timbre	100,00
Art 637 -Autres impôts, taxes (autres organismes)	1 500,00
Art 6411 -Personnel titulaire	80 000,00
Art 6413 -Personnel non titulaire	27 000,00
Art 6451 -Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	26 000,00
Art 6453-Cotisations aux caisses de retraites	10 500,00
Art 6454 -Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	1 000,00
Art 6455 -Cotisations pour assurance du personnel	3 000,00
Art 6458 -Cotis. aux autres organismes sociaux	1 900,00

Art 6475 -Médecine du travail, pharmacie	900,00
Chap 065 Autres charges de gestion courante	159 182,00
Art 6531 -Indemnités	26 000,00
Art 6533 -Cotisations de retraite	1 200,00
Art 6535 -Formation	1 000,00
Art 6553 -Service d'incendie	3 984,00
Art 65541 -Contrib fonds compens. ch. territoriales	80 143,00
Art 65548 -Autres contributions	1 825,00
Art 6558 -Autres contributions obligatoires	27 000,00
Art 657362 -Subv. fonct. CCAS	14 000,00
Art 6574 -Subv. fonct. Associat°, personnes privée	4 030,00
Chap 66 - Charges financières	4 500,00
Art 66111 -Intérêts réglés à l'échéance	4 500,00
Chap 67 - Charges exceptionnelles	100,00
Art 678 -Autres charges exceptionnelles	100,00
Chap 73 - Impôts et taxes	33 322,00
Art 739221 - FNGIR	33 322,00

RECETTES	Prévision
	574 100,72
Chap 002 - Résultat de fonctionnement reporté	121 077,04
Art 002 -Résultat de fonctionnement reporté	121 077,04
Chap 013 - Atténuations de charges	1 000,00
Art 6419 -Remboursements rémunérations	1 000,00
Chap 70- Vente de produits, prestations de services	5 954,68
Art 70311 -Concessions cimetières (produit net)	150,00
70871 - rbt de frais (cdcc dalles)	5 000,00
Art 70323 -Redev. occupat° domaine public	804,68
Chap 73 - Impôts et taxes	308 172,00
Art 70871 -Remb. frais par collectivité rattachemen	20 500,00
Art 73111 -Taxes foncières et d'habitation	105 000,00
Art 73211 -Attribution de compensation	132 570,00
Art 73223 -Fonds péréquation ress. com. et intercom	3 500,00
Art 73224 -Fonds départ DMTO pour com de - 5000	11 000,00
Art 7343 -Taxes sur les pylônes électriques	35 602,00
Chap 74 - Dotations et participations	86 897,00
Art 7411 -Dotation forfaitaire	54 708,00
Art 74121 -Dotation de solidarité rurale	22 500,00
Art 742 - Dot. aux élus locaux	4 550,00
Art 744 - FCTVA	2 239,00
Art 74834 -Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	400,00
Art 74835 -Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	2 500,00
Chap 75 - Autres produits de gestion courante	51 000,00
Art 752 -Revenus des immeubles	47 000,00
Art 7588 -Autres produits div. de gestion courante	4 000,00

Section Investissement :

DEPENSES	Prévision	RECETTES	Prévision
	312 379,46		312 379,46
Opération 00 - Financières	67 306,46	Opération 00 - Financières	263 526,46
Art 001 -Solde d'exécution sect° d'investissement	51 943,81	Art 021 -Virement de la section de	132 537,65
Art 1641 -Emprunts en euros	14 300,00	Art 10222 -FCTVA	19 000,00
Art 168758 -Dettes - Autres groupements	1 062,65	Art 1068 -Excédents de fonctionnement	111 988,81
Opération 000 - Non individualisé	32 500,00	Opération 107 - Extension cimetière	48 853,00
Art 2188 -Autres immobilisations corporelles	5 000,00	Art 1321 -Subv. non transf. Etat, établ.	13 958,00
Art 2111 -Terrains nus	12 000,00	Art 1322 -Subv. non transf. Régions	34 895,00
Art 2181 -Installat° générales, agencements	12 500,00		
Art 2188 -Autres immobilisations corporelles	3 000,00		
Opération 103 - Accessibilité	10 620,00		
Art 2181 -Installat° générales, agencements	10 620,00		
Opération 107 - Extension cimetière	83 748,00		
Art 2181 -Installat° générales, agencements	83 748,00		
Opération 43 - Voirie	82 030,00		
Art 2151 -Réseaux de voirie	70 030,00		
Art 2158 -Autres installat°, matériel et outillage	12 000,00		
Opération 108 - Aménagement salle Lafigère	8 175,00		
Art 2188 -Autres immobilisations corporelles	8 175,00		
Opération 109 - Local technique	5 000,00		
Art 2188 -Autres immobilisations corporelles	5 000,00		
Opération 110 - Aménagement de la place	11 000,00		
Art 2188 -Autres immobilisations corporelles	11 000,00		
Opération - Eclairage public	12 000,00		
Art 2188 -Autres immobilisations corporelles	12 000,00		

6- Subventions/Contributions versées au titre de l'année 2021

Madame le Maire demande au Conseil de se prononcer sur les subventions, contributions et participations accordées au titre de l'exercice 2021 et propose la liste suivante :

Article 6574 - Subventions aux associations	4 030,00
Amis de Thines	1 800,00
Amis de Thines - Animations	500,00
ARPE	230,00
Anciens combattants	150,00
Bibliothèque de Gravières	100,00
Planète Bibli - subvention + livres	250,00
Malarché	250,00
Comité des fêtes	500,00
Lafigère	250,00
Article 6558 - Autres contributions obligatoires	27 000,00
Commune de Gravières - Acquisition matériel	1 700,00
Commune de Gravières - Participation fonctionnement	20 000,00
Commune de Gravières - Remboursement préau	2 630,00
Commune de Gravières - Participation aménagement et fonctionnement	2 670,00
Article 62878 - Remboursement frais à d'autres organismes	4 000,00
Commune de Montselgues - Fauchage	2 800,00
Divers	1 200,00
Article 65541 - Contribution fonds de compensation ch territoriales	80 143,00
Piscine La perle d'eau	7 470,00
PNR	1 500,00
SDE 07	1 000,00
CDC Pays des Vans en Cévennes - EMI 2020	249,00
CDC Pays des Vans en Cévennes - EMI 2021 - 3€/hab	747,00
SIVTA - Cotisation	2 500,00
SIVTA - Emploi	18 000,00
SIVTA - Travaux	48 677,00
Article 65548 - Autres contributions	1 825,00
SPA Les Amandiers	300,00
30 millions d'amis	525,00
Convention frelons asiatiques	1 000,00
TOTAL	116 998,00

Le conseil municipal après avoir entendu l'exposé du Maire, approuve à l'unanimité l'ensemble des subventions, contributions et participations.

Questions diverses

- **Arrêté anti-pesticides** : Un élu propose au conseil municipal de refaire un arrêté anti pesticide, le précédent ayant fait l'objet d'une annulation par la préfecture, le conseil est favorable à cette proposition.

- Il est fait un état des lieux des travaux effectués par le Département en cours et à venir :
 - Elargissement d'un pont (entre Valbelle et Tastevins) : Les travaux ont débuté le 18 mars et se termineront le 23 avril.
 - Réfection de la route secteur Lafigère : Madame le Maire rappelle au conseil que les réfections sont effectuées tous les dix ans
- **Feux** : Le conseil municipal constate des non-respects de la réglementation en matière de l'usage du feu. Cette pratique étant réservée aux agriculteurs et exploitants forestiers et présentant un risque écologique important (incendies, pollution, etc.), un courrier de rappel de la loi et de sensibilisation sera adressé à l'ensemble des habitants de la commune.